



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aveugles et malvoyants

Question écrite n° 51795

Texte de la question

Mme Odile Saugues attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur les difficultés de prise en charge des adultes déficients visuels en Auvergne. Actuellement, les adultes malvoyants, quelle que soit l'étiologie de leur déficit (perte de la vision centrale chez le sujet âgé, traumatologie...), ne peuvent pas être pris en charge de façon globale en Auvergne et doivent être adressés à d'autres centres. En effet, l'actuel centre de rééducation pour déficients visuels, implanté à Clermont-Ferrand, assure des missions auprès des mineurs et, depuis 1986, est doté d'un service de formation professionnelle agréé par l'association de formation professionnelle pour adultes. Pour pallier les difficultés que rencontrent les adultes malvoyants, un projet de service spécialisé de réadaptation fonctionnelle pour adultes déficients visuels de la région Auvergne pourrait être intégré à ce centre de déficients visuels en collaboration avec le service d'ophtalmologie du centre hospitalier régional universitaire de Clermont-Ferrand. Ce centre de rééducation basse vision permettrait de mieux répondre à un problème de santé publique dans une région où les données démographiques justifient que soient donnés des moyens appropriés pour prendre en charge les cas de dégénérescence oculaire liée à l'âge. Pourtant, ce projet, qui s'appuie sur des structures déjà existantes et des techniques de réadaptation éprouvées, ne semble pas être considéré par les pouvoirs publics comme prioritaire. Aussi elle lui demande de lui indiquer les moyens que l'Etat compte consacrer à la réalisation de ce projet de création d'un service spécialisé de réadaptation fonctionnelle pour adultes déficients visuels en Auvergne comme il en existe dans la plupart des régions françaises et les raisons d'un éventuel report de ce projet.

Données clés

Auteur : [Mme Odile Saugues](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51795

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2000, page 5741